

GALFINGUE

ECHO N° 35
Juillet 2023





LE MOT DU MAIRE

Chers Galfringuois et Galfringuois,

À la simple vue de la couverture de notre édito, j'aimerais partager avec vous mon enthousiasme et celui de notre équipe municipale sur les avancées réelles que connaît notre village.

Le démarrage de travaux annoncé au centre bourg a bien eu lieu et jamais probablement notre village n'a connu chantier de cette ampleur pour son développement et son embellissement. Nous avons relevé de nombreux défis pour finalement réussir le lancement de ce projet central.

Annoncés également, les travaux d'aménagement du lotissement « le Pommier » viennent de démarrer. Un village avec grue et pelles en action est un village dynamique et attractif qui pérennise son avenir économique, social et associatif. Ces avancées sont le carburant de sa survie en permettant de conserver un équilibre démographique.

Ce développement doit s'accompagner d'une démarche environnementale et c'est inlassablement, sans pause, que nos efforts restent permanents en prenant en considération cet ultimatum planétaire auquel nos actions locales contribuent. La plantation de haies par la renaturation de nos chemins ruraux donne un vrai sens au maintien de la biodiversité et nous persévérons. De même que nous continuerons à améliorer notre bilan carbone avec la troisième et dernière tranche du renouvellement de notre éclairage public en LEDs qui doit encore être réalisé au cours de ce mois de juillet.

C'est avec des élus engagés et une équipe d'agents municipaux impliquée et motivée à votre service que l'enthousiasme demeure et se répand. Vous le savez, le fonctionnement municipal a connu un récent « trou d'air » et de fortes désillusions sur le plan des ressources humaines. Le dynamisme affiché, l'esprit de concorde, la disponibilité et un objectif de travail réalisé en conscience sont le témoignage que je souhaitais vous apporter de cet engagement d'équipe, selon des responsabilités graduées en fonction des postes occupés.

À l'heure où le poste de Secrétaire Générale de mairie connaît une véritable crise de vocation et les communes n'arrivent plus à embaucher, cela méritait un coup de projecteur sur notre personnel communal.

Notre vie locale associative connaît aussi des évolutions et j'aimerais ici rendre hommage au comité de l'ALAG sortant lors de la dernière Assemblée Générale du 06.03.2023 et à son Président, M. José DECK. Il a œuvré bénévolement avec son équipe durant 28 ans avec conviction et sans relâche pour garder vivante, aux côtés des autres associations locales, une force vive indispensable à la vie d'un village.

Le relais passé au nouveau comité avec désormais à sa tête en qualité de Présidente, Mme Emmanuelle LUCAS, va permettre à la fois d'assurer la pérennité de cette association qui vous propose et vous invite à ses activités et manifestations diverses, et de donner lieu à des évolutions à venir qu'implique naturellement ce renouvellement.

Toutes nos félicitations et nos compliments accompagnent ce nouveau comité pour son engagement bénévole et sa disponibilité au service de nos concitoyens.

À l'instar de ce que la municipalité a toujours eu à cœur : apporter son soutien, faciliter les échanges et être la clé de voûte du mieux vivre ensemble, je me réjouis pleinement de cette solidarité inter associative qui contribue à la tenue et au maintien des diverses manifestations locales telles que la marche populaire ou la tenue du marché aux puces.

C'est toutefois avec regret qu'il m'a fallu devoir annuler selon arrêté préfectoral, la fameuse soirée du 08 juillet, de la crémation du bûcher. Gageons que tout ce travail réalisé par les membres d'Elsasser Fascht n'aura pas été vain et qu'il pourra se tenir au mois de septembre.

Dans cette partie consacrée à la vie associative locale qu'il me tenait à cœur d'évoquer, il me reste à encourager l'initiative de M. Christian MOSSER qui va relancer le don du sang dans notre commune.

Sans pouvoir les citer toutes, je vous adresse à toutes et à tous, membres de nos associations de Galfringue, mes plus vifs remerciements et mes compliments pour votre engagement, pour ce que vous faites et le temps consacré aux autres.

Par ces temps que nous traversons, tant troublés et si anxiogènes, avec la guerre en Ukraine et le malheur de ces populations victimes du fait d'un seul homme, le changement climatique en marche et les frayeurs météorologiques locales répétées pour les moissons de nos agriculteurs (qui sont un peu les nôtres aussi), l'inflation et, pour finir en « feu d'artifice », la désolation de devoir assister à l'impuissance de l'État de pouvoir gérer une minorité d'émeutiers, « j'ai mal à la France ».

Alors sans hésiter en cette période estivale qui doit vous permettre de goûter un peu de repos et de moments de loisirs, je voulais me concentrer sur ce qui va bien dans votre village et vous dire qu'il avance. C'est fort de vous toutes et tous, tel que vous l'avez montré en participant massivement à notre dernière journée citoyenne, que nous réussissons le bien vivre ensemble, ici, chez nous.

À chacune et chacun, je souhaite un bel été et de belles vacances.

Bien sincèrement avec mes sentiments dévoués.

Votre maire, Christophe BITSCHÉNÉ et l'équipe municipale.

Comptes rendus succincts des Conseils Municipaux

Aperçu des délibérations votées depuis le 13 février 2023.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2023

♦ **Adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2024**

♦ **Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023**

♦ **Motion pour soutenir l'évolution statutaire du garde champêtre**

♦ **Institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

♦ **Élection d'un adjoint**

André KELLER est élu 4ème Adjoint

♦ **Indemnité de fonction des élus**

♦ **Désignation des membres aux commissions communales**

♦ **Représentant communaux aux instances intercommunales**

♦ **Désignation des délégués aux différents syndicats**

♦ **Désignation des conseillers municipaux référents par domaine de compétence**

♦ **Examen et approbation :**

Compte administratif 2022

Voir tableau page suivante

Compte de gestion 2022

Affectation du résultat 2022

152 895,27€ sont affectés en recette d'investissement.

♦ **Examen et approbation du budget primitif 2023**

Voir graphiques page suivante

♦ **Fixation du taux des trois taxes communales**

La taxe d'habitation est à nouveau perçue sur les logements secondaires et vacants.

Le Conseil Municipal décide de **maintenir** les taxes sur les propriétés bâties et non bâties.

- taxe d'habitation : 10,21 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,49 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,70 %

♦ **Subventions communales et autres tarifs**

Le Conseil Municipal alloue 6 300€ de subvention aux associations locales.

♦ **Renouvellement de l'assermentation du garde-chasse**

♦ **Acquisition des parcelles n°77 et 78 section 27 concernant l'aménagement du futur lotissement « Le Pommier »**

♦ **Centre-Bourg : autorisation de signature de l'acte authentique de cession de terrain et du contrat de promotion immobilière sous seing privé**

♦ **Approbation du contrat de territoire Alsace 2022-2025 de Mulhouse Alsace Agglomération et de la collectivité Européenne d'Alsace**

♦ **Infrastructures de recharge pour véhicules électriques - transfert de compétence au profit de Mulhouse Alsace agglomération**

♦ **Approbation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)2022-2026**

♦ **Vacataire salle polyvalente**

SÉANCE DU 03 JUILLET 2023

♦ **Convention commune de Galfingue / BG Sociétés portant sur les travaux extérieurs pour le lotissement « Le Pommier »**

♦ **Convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'Union des Groupements d'Achat Public par Mulhouse Alsace Agglomération**

♦ **Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus**

♦ **Création d'un emploi temporaire d'agent d'entretien à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité**

♦ **Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie**

♦ **Demande de subvention Univers et Passion MF et projet solidaire Bolivie**

Conseils municipaux

♦ Affectation du produit de la chasse pour le bail 2024-2033

Les propriétaires concernés seront consultés par courrier. Ils auront jusqu'au

15 août 2023

pour répondre. En cas d'abandon du produit de la chasse à la commune, l'argent sera utilisé pour l'entretien des chemins ruraux et forestiers.

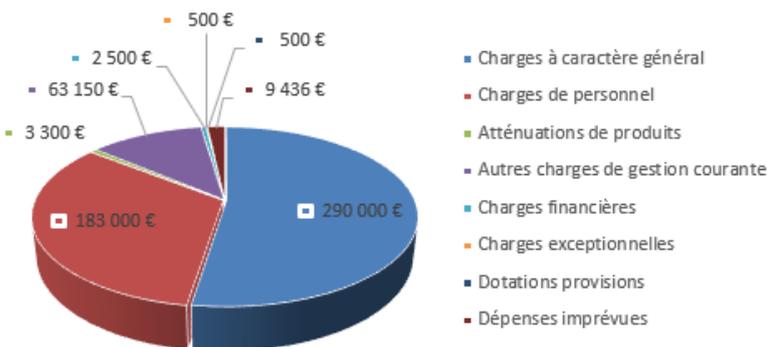
BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2022

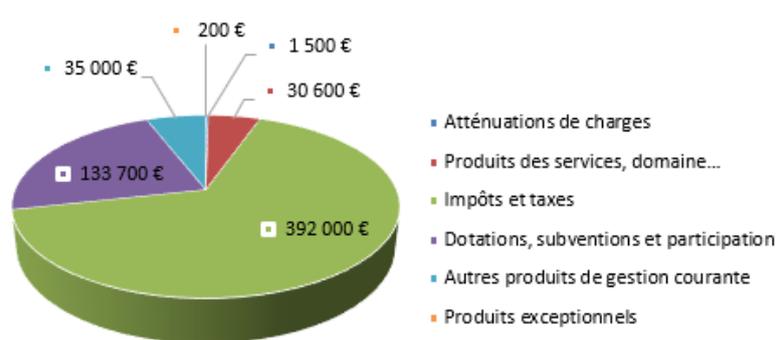
SECTION	REALISE en 2022		RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE 2022
	DEPENSES	RECETTES		
Fonctionnement	401 108,27	554 003,54	152 895,27	152 895,27
Investissement	381 144,71	389 363,79	8 219,08	308 307,01
Total	782 252,98	943 367,33	161 114,35	461 202,28

Budget primitif 2023

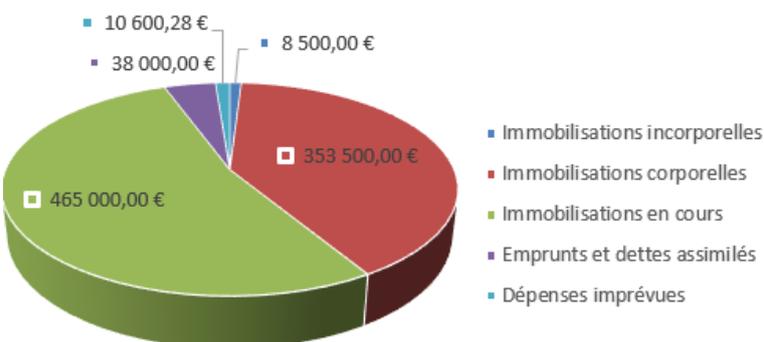
Dépenses de fonctionnement
TOTAL : 593 000€



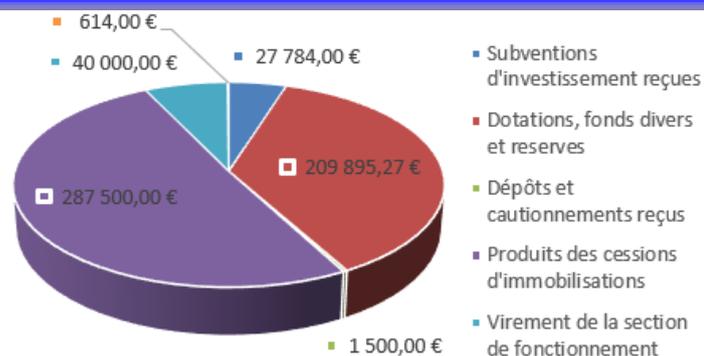
Recettes de fonctionnement
TOTAL : 593 000€



Dépenses d'investissement
TOTAL : 875 600,28€



Recettes d'investissement
TOTAL : 875 600,28€



Mairie de Galfingue
9 rue du 25 Novembre
68990 GALFINGUE

Courriel : mairie@galfingue.fr

Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Fax : 03 89 81 86 29

Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

www.galfingue.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,
Mercredi de 10 h à 12 h,
Vendredi de 14 h à 16 h.

Veillez à bien respecter ces horaires pour permettre le travail du secrétariat

Heures de réception du Maire :

Le lundi sur rendez-vous.

Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.

RAPPEL

L'intégralité des procès verbaux des séances du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune www.galfingue.fr

EVOLUTION DES REFERENTS COMMUNAUX PAR THEME séance du Conseil Municipal du 11/04/2023

THEMES	NOMBRE DE REFERENTS	MEMBRES
FINANCES	4	Christophe BITSCHENE
		Françoise HANSER
		André KELLER
		Philippe METZGER
SOCIAL/PERSONNES AGEES Grands anniversaires	2 /3	Françoise HANSER
		Marie-Claire ABRAMATIC
		Cartes passe-temps : Emmanuelle LUCAS
JEUNESSE / SPORT	2	Emmanuelle LUCAS
		Lionel BAÏLEN
ANCIENS COMBATTANTS	1	Alphonse RAUB
COMMUNICATION/INFORMATION/SITE INTERNET	4 / 5	Christophe BITSCHENE
		Françoise HANSER
		Marie-Claire ABRAMATIC
		Simone CHERAY
		SITE INTERNET / Page Facebook : Anne REMY
FETES ET CEREMONIES	4	Françoise HANSER
		Marie-Claire ABRAMATIC
		Simone CHERAY
		Céline DEMMEL
ESPACES VERTS/FLEURISSEMENT	3	Simone CHERAY
		Marie-Claire ABRAMATIC
		Alphonse RAUB
CHEMINS RURAUX/FORETS/ DECHARGE VERTE/HAIES	3	Dominique REDOUTE
		André KELLER
		Thierry LIEB
ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE (biodiversité, GES, traitements des sols, maîtrise énergie, ordures ménagères)	2	Marie-Claire ABRAMATIC
		Thierry LIEB
PAROISSE	1	Christophe BITSCHENE
SALLE POLYVALENTE	3	Françoise HANSER
		Marie-Claire ABRAMATIC
		André KELLER
OUVRIERS COMMUNAUX	2	Alphonse RAUB
		André KELLER

Conseils municipaux

EVOLUTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES séance du Conseil Municipal du 11/04/23

COMMISSIONS		MEMBRES
Comité Consultatif Communal des SPompiers Volontaires (CCCSPV)		Président : Christophe BITSCHENE ; Membre titulaire : Alphonse RAUB
CHASSE	DEVOLUTION	Président : Christophe BITSCHENE + 2 : Françoise HANSER ; Dominique REDOUTE
CHASSE	4 C	Président : Christophe BITSCHENE + 2 : Françoise HANSER ; Dominique REDOUTE
COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE DITE "MAPA"		Le Maire + 4 Adjoints
IMPOTS DIRECTS (CCID) : Une réunion annuelle le Maire + 6 commissaires titulaires + 6 suppléants		Président : Christophe BITSCHENE, Maire Membres titulaires : 6 : Lionel BAILEN, Philippe METZGER, Emmanuelle LUCAS, Marie-Claire ABRAMATIC, Marie-Hélène ARNOLD, Serge SANSEVERINO. Membres suppléants : 6 : Jean-Luc KARRER, Françoise HANSER, Dominique REDOUTE, Anne REMY, Damien DELORME, Céline ZIGMANN.
Commission Intercommunale RPI Heimsbrunn/Galfingue		5 membres/Commune Christophe BITSCHENE, Céline DEMMEL, Anne REMY, Marie-Claire ABRAMATIC, Simone CHERAY.
Commission Vie Associative Communale		Lionel BAILEN, Dominique REDOUTE, Emmanuelle LUCAS, André KELLER.
Commission suivi travaux		Alphonse RAUB, Dominique REDOUTE, André KELLER, Lionel BAILEN.
Commission Histoire & Patrimoine		Christophe BITSCHENE, Françoise HANSER, Alphonse RAUB.

ÉVOLUTION DES MEMBRES DELEGUES AUX SYNDICATS séance du Conseil Municipal du 11/04/2023

SYNDICATS	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE HEIMSBRUNN (SIAEP)	RAUB Alphonse KELLER André	-
SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLEE DE LA DOLLER (SMABVD)	KELLER André METZGER Philippe	RAUB Alphonse
SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES (BRIGADE VERTE)	REDOUTE Dominique	BREDA Myriam
SCOT (SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA REGION MULHOUSIENNE)	HANSER Françoise	KELLER André
SIGFRA (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION FORESTIERE) - Région Alt-kirch	LIEB Thierry	KELLER André
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN	RAUB Alphonse	-
SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE	KELLER André	-
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION	BITSCHENE Christophe	HANSER Françoise
Agence Technique Départementale - ADAUHR	BITSCHENE Christophe	
AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)	HANSER Françoise	ABRAMATIC Marie-Claire
SYNDICAT MIXTE DE LA DOLLER	RAUB Alphonse	KELLER André

AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDÉES

GRASSER Dominique, 12 rue Saint Gangolphe
Construction d'une piscine (13/01/2023)

DEMUTH Xavier, 9 rue des Verges
Installations de panneaux photovoltaïques (06/01/2023)

JENNY Bernard François, 11 rue st Blaise
Construction d'un abri pour chevaux (27/01/2023)

LOYER Robert, 12 rue du Général de Gaulle
Construction d'une maison (11/04/2023)

BURGER Stéphane, 16 rue Beau Lieu
Construction d'un garage (07/02/2023)

CORIANDRO Jean-François, 8bis rue du Général de Gaulle
Pose d'une clôture mitoyenne (07/02/2023)

CORIANDRO Jean-François, 8bis rue du Général de Gaulle
Pose d'un abri de jardin (09/03/2023)

BAÏLEN Marc, 45 rue du 25 Novembre
Ravalement de façade (10/03/2023)

RUHLMANN Fabien, 3 rue des Coquelicots
Construction d'une piscine + un abri de jardin (10/03/2023)

MEISTERTZHEIM David, 14 rue Saint Gangolphe
Ravalement de façade (27/03/2023)

BISCHOFF Philippe, 17 rue du Gal de Gaulle
Isolation thermique extérieure + ravalement de façade +
changement de volets roulants (19/04/2023)

H2R ENERGIES/MOERLEN Nelly, 9 rue du Gallenberg
Installation de 10 panneaux photovoltaïques (29/03/2023)

SICRE Alain, 4 rue des Coquelicots
Construction d'une pergola (31/03/2023)

WICKY Olivier, 33 rue du 25 Novembre
Construction d'un carport (31/03/2023)

SCHULLER Frédéric, 16 rue Saint Blaise
Ravalement de façade (14/06/2023)

MACCORIN Renato, 47 rue du Général de Gaulle
Construction d'une piscine + garage double (13/06/2023)

DECK Eddy, 11 rue des Prés
Construction d'une maison individuelle (31/05/2023)

POUJAUD Nicolas, 4 rue des Mésanges
Construction d'une pergola (09/05/2023)

GOEPFERT Joseph, 5 rue du Puits
Installation d'une clôture et mise en place d'un portail
(14/06/2023)

FLUHR Laurent, 10 rue des Mésanges
Extension en ossature bois d'un abri de jardin (14/06/2023)

NRGIE CONSEIL/JELGER André, 18 rue du Gal de Gaulle
Installation de 10 panneaux photovoltaïques (16/06/2023)

GOEPFERT Joseph, 7A rue des Peupliers
Installation de 8 panneaux photovoltaïques (23/06/2023)

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

La commune de Galfingue en lien avec le service instructeur de la Ville de Mulhouse, a mis en place une instruction dématérialisée.

Vous pouvez déposer vos demandes de permis, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Vous avez donc 3 possibilités pour déposer vos demandes :

1. En déposant votre dossier complet à l'accueil de la mairie de Galfingue
2. En envoyant votre dossier complet par lettre recommandée
3. En transmettant votre dossier complet en ligne :



The image shows a screenshot of the online urban planning request form. It contains the following text: 'Demandes :', 'à la mairie de Galfingue', 'recommandée', 'au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme', and 'pour recevoir vos demandes de permis, déclaration préalable et certificats d'urbanisme de manière plus simple et plus rapide.' A red arrow points to the 'Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme' button.

INFORMATIONS TAXES D'URBANISME



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2022



Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement
ou un agrandissement ?



*N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la
taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget*

Qu'est-ce que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc..)

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils

Qu'est-ce que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !

Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé AVANT le 1er septembre 2022 :

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme

- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal :

* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé APRÈS le 1er septembre 2022 :

La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m²).

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)

- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1er septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre

espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « **Biens immobiliers** ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

Réalisations et investissements 2023

TRAVAUX

18 Mars 2023

Plantation de 400 mètres de haies



Mars 2023

Aire de retournement bus terrain de tennis
Coût : 5 280€ TTC



Mai 2023

Enrobé rue des Vergers
Coût : 26 407.20€ TTC



Renforcement du mur de soutènement de la salle polyvalente
Coût : 13 524€ TTC



Juillet 2023

Réfection de l'accès à l'école maternelle
Coût : 15 205,94€ TTC



ETAT-CIVIL 2023

Naissances

29.03.2023 : Henri Micha Denis AGNESE
Fils de Anna GEHIN et Anthony AGNESE

05.05.2023 : Ilyana JULIENNE
Fille de Cindy BOLOGNINI et Loïc JULIENNE

23.06.2023 : Camille Gisèle Léonie TILLIER
Fille de Thomas TILLER et Elise KOENIG



Décès

01.05.2023 : FAETIBOLT Claude (76 ans)

03.06.2023 : KIEFER André (78 ans)



Mariages



11.05.2023 FOUCAULT Mickaël de Galfingue et
GALLE Marthe de Galfingue

24.06.2023 HIRLEMANN Valentin de Galfingue et
MOYSES Coralie de Galfingue

Bienvenue aux nouveaux arrivants 2023

M. & Mme GAUGLIN Damien et Laura et leurs enfants Logan et Rose,
au 3A, rue d'Ilfurth

M. GRETER Gilles et Mme CAYROU Marie,
au 11 rue de Heimsbrunn

M. & Mme LANDMANN Thibault et Justine et leurs enfants Arthur et Mahault,
au 7 rue des Peupliers

Les personnes emménageant dans la commune
sont encouragées à venir se déclarer à la Mairie
et à s'inscrire sur les listes électorales.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité, du
livret de famille et d'un certificat de domicile.

Ephéméride 2023

Les grands anniversaires

80 ans

Anne-Marie HINDERER née le 20/07/1943
Marie-France KESSLER née le 27/07/1943
Fernand PARMENTIER né le 22/11/1943
Marie-Thérèse SCHERRER née le 10/12/1943
Doris DEGUILLE née le 25/12/1943

85 ans

Juliane BISCHOFF née le 01/09/1938
Yvette UNBEKANNT née le 07/09/1938
Charles HINDERER né le 19/10/1938

91 ans

Marie-Thérèse BOEGLIN née le 31/10/1932

92 ans

Béatrice LISCHKA née le 25/11/1931

94 ans

Clothilde KARRER née le 11/10/1929

99 ans

Madeleine KRAFFT née le 22/07/1924

Anniversaires 2023

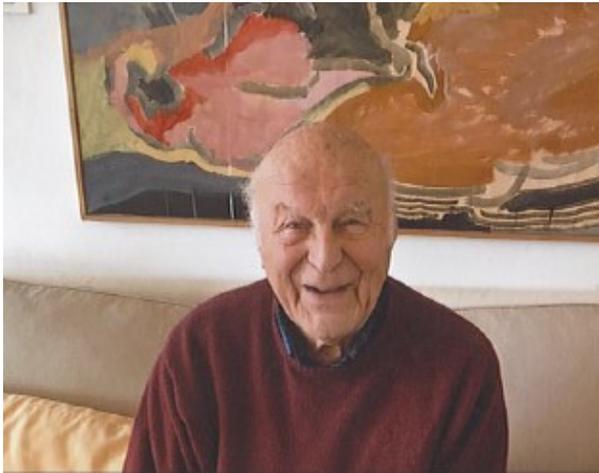
Julien BINDLER
a fêté ses 98 ans le 31 janvier 2023



Mathilde MEYER
a fêté ses 96 ans le 7 février 2023



Jorg HOFFMANN
a fêté ses 90 ans le 11 février 2022



Yvonne RIMLINGER
a fêté ses 91 ans le 28 juin 2023



Marie SCHNOEBELEN
a fêté ses 93 ans le 10 avril 2023



Ils ont également fêté leur anniversaire

Lucie ERHART
85 ans le 9 février 2023

Marie-Louise HAENLIN
85 ans le 12 mars 2023



NOCES D'OR
Marie-Thérèse et François BRAUN
ont fêté leur 50 ans
de mariage le 18 mai



ÉVÈNEMENTS

13 MAI 2023

9ème édition de la journée citoyenne de Galvingue



- ⇒ Plus de 90 adolescents et adultes présents
- ⇒ Une vingtaine d'enfants
- ⇒ 15 chantiers
- ⇒ 4h de travaux citoyens effectués
- ⇒ 1 bon repas après l'effort



Un grand MERCI à tous les participants !



Chantier n° 1 – Église / presbytère



Chantier n° 2 – Fleurissement



Chantier n° 3 – Cimetière



ÉVÈNEMENTS

Chantier n° 4 – Salle polyvalente



Chantier n° 5 – École



Chantier n° 6 – Abribus



ÉVÈNEMENTS

Chantier n° 7 –
Bibliothèque



Chantier n° 9 –
Terrain de pétanque



Chantier n° 8 –
Lasure cour presbytère / Maison Rimelen



Chantier n° 10 –
Radars pédagogiques



Chantier n° 12 –
Caserne des pompiers



ÉVÈNEMENTS

Chantier n° 11 – Préparation des toasts et salade de fruits par les enfants



Chantier n° 13 – Intendance



Chantier n° 14 – Mairie



Chantier n° 15 – City Park



Retrouvez toutes les photos sur le site internet www.galtingue.fr rubrique « journée citoyenne 2023 »

11 JUILLET 2023

Mairie : cérémonie de la pose des 1ères pierres



11 juillet 2023
Cérémonie de la pose des premières pierres



15 mars 2023
Ouverture du chantier



Fin 2024
Réception de la nouvelle mairie

Démarrage de l'aménagement du lotissement « Le Pommier »

Premiers coups de pelles le 10 juillet 2023



Environnement

Commune Nature

Il s'agit bien sûr de poursuivre nos efforts en matière de **protection de la biodiversité et de gestion de l'eau** pour maintenir notre label des « 3 Libellules » mais nous voulons prétendre à faire encore mieux par le « Niveau Bonus ».

COMMUNE NATURE



Notre audit aura lieu le 25 juillet et nous espérons convaincre en montrant les efforts que nous avons fait notamment dans la communication. Nous serions fiers de l'obtenir et, particulièrement cette année.

Les conseils de Joëlle pour l'été

Parce que l'environnement est l'affaire de tous et que ce n'est pas qu'une affaire de « libellules », voici quelques conseils pour l'été. Nous les axons surtout sur la problématique de la gestion de l'eau, si précieuse.

Tout en gardant un bel environnement fleuri, il faut veiller à être économe en eau.



Dès maintenant, pensez aux plantations d'automne de plantes vivaces pour le printemps 2024 en prévoyant de mettre en place des plantes vivaces, rustiques et peu gourmandes en eau (ce que nous faisons dans la plupart des plantations de la commune) comme les agapanthes et les gaillardias. Vous trouverez une liste plus complète sur le site internet de la commune.

Pour la tonte des pelouses, quelques conseils : En limitant la hauteur entre 5 et 10cm, cela permet de garder les racines couvertes tout en limitant la perte d'eau et ainsi réduire l'arrosage. Cela limite également la pousse d'herbes au développement gênant comme les mousses.

N'hésitez pas à avoir recours au mulching comme nos ouvriers communaux le pratiquent (demandez leur conseil quand vous les rencontrez) : c'est une

technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se redéposent uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis. Cette tonte avec broyages multiples de l'herbe passe presque inaperçue, puisque l'herbe hachée s'insinue entre les brins de la pelouse, où elle finit par se décomposer. L'herbe broyée sert alors d'engrais naturel au gazon.

Que devient notre plantation de haies ?



Si la plupart des arbustes ont bien repris, ils doivent trouver leur place dans leur environnement et

nous savons qu'une attention particulière doit leur être apportée pendant 2 ans. Notamment un désherbage raisonné par un débroussaillage adapté puis manuel pour apporter la lumière nécessaire. Si une partie des herbes environnantes est conservée c'est pour maintenir fraîcheur et humidité. A l'automne avec de l'aide, nous finaliserons ce travail en sollicitant à nouveau une équipe de scouts de Mulhouse.

Projet pour 2024

« Villes et villages fleuris, label National de la qualité de vie » pour un prix de l'aménagement paysager.

Le prix de l'aménagement paysager consiste à fleurir uniquement un point ou un équipement public précisément : On présentera le fleurissement de nos talus d'entrée de village.



28 février 2023

Carnaval
des enfants



6 avril 2023

Pâques



Agenda 2023

Balayage mécanisé :

- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 13 septembre
- Mercredi 11 octobre
- Mercredi 15 novembre

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.



Ramassage des encombrants (en vigueur depuis le 1er juin 2023)

Tous les 3e lundis du mois de : mars, juin, septembre et décembre (prochaine date le 18 septembre) **sur appel (maximum 3 jours avant la collecte)**

au numéro vert : **0 800 002 914**

Soirée présentation des sections ALAG :

Mardi 29 août 2023

Marché aux puces :

Dimanche 17 septembre 2023

Crémation des bûchers :

Date à convenir courant septembre
(sous réserve d'autorisation)

Les Mulhousiennes :

Du 16 au 17 septembre 2023

Opération brioche :

Du 12 au 17 septembre 2023

Don du sang :

Vendredi 17 novembre 2023

Visite Univers & Passions MF chez Maurice :

Samedi 16 septembre 2023

Marché de Noël ALAG :

Vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023

Noël des aînés :

Dimanche 10 décembre 2023

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Le **recensement militaire** permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Délivrance de l'attestation

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Attention aux sites qui proposent d'aider dans les démarches administratives

C'est arrivé dans le village ce semestre !

La victime habitant Galfingue a voulu renouveler sa carte d'identité. Elle a fait sa démarche sur internet contre paiement. Le site lui a indiqué, après finalisation de sa commande, qu'elle pouvait passer en mairie pour récupérer sa carte d'identité. **La mairie de Galfingue n'est pas habilitée à produire un tel titre...**

Que ce soit pour obtenir un extrait d'acte de naissance, une carte grise, un certificat de non-gage ou tout autre document administratif, Internet est devenu un passage obligé. Encore faut-il déposer sa demande sur la bonne plateforme. Car des petits malins tentent depuis des années d'orienter les usagers vers leurs propres sites sur lesquels ils proposent, contre paiement, de servir d'intermédiaire. Si le procédé n'est pas interdit en soi, service proposé et prix facturé doivent être clairement affichés, ce qui est rarement le cas.

En outre, la plupart du temps, les démarches sont réalisées et l'utilisateur obtient à la fin ce pour quoi il a payé... Sauf que la démarche pour fournir les informations à ces sites est pratiquement la même que celle des sites officiels. L'utilisateur n'a

donc aucun intérêt à passer par ces sites, si ce n'est de dépenser de l'argent là où les sites officiels sont gratuits...

Chers habitantes, habitants, si vous souhaitez effectuer une démarche administrative, oubliez Google et rendez-vous directement sur :

service-public.fr

Si vous êtes victimes d'une arnaque, vous pouvez prendre contact avec l'UFC Que choisir et/ou vous rendre à la gendarmerie de Lutterbach pour déposer plainte. La plainte, si elle est enregistrée, vous permettra peut-être de vous faire rembourser auprès de votre banque.

Dans tous les cas, les agents administratifs de la mairie sont là pour vous indiquer si une démarche doit être payante ou pas, si les sites où vous souhaitez faire vos démarches sont appropriés ou non. N'hésitez pas à les contacter pendant les heures d'ouverture ou rendez-vous sur le site de la commune www.galfingue.fr rubrique « Démarches ».

Plan national de gestion des vagues de chaleur

Pour prévenir les risques liés à une éventuelle canicule, la Mairie a pour mission d'identifier les personnes âgées ou handicapées isolées et fragilisées.

La Mairie invite donc les personnes concernées à se faire connaître auprès des agents administratifs.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS : chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU : sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) meteo.fr #canicule

Tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de la gendarmerie de Lutterbach se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

ou contactez la gendarmerie de Lutterbach au

03.89.52.12.12

N'hésitez pas également à prévenir vos voisins et à signaler à la gendarmerie la présence sur Galfingue de véhicules suspects ou d'individus effectuant des démarchages.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE,
RECOMMANDE LE RESTE DU TEMPS

CASQUE
RECOMMANDE

AVERTISSEUR SONORE
OBLIGATOIRE*

SYSTÈME DE FREINAGE
OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRÉS
ARRIÈRE ET
LATÉRAUX
OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT
ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*



1 PERSONNE
12 ANS
MINIMUM



CASQUE AUDIO
INTERDIT



TROTTOIRS
INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)



*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020



#COULEPASTONÉTÉ

juste parce que t'as parié que t'étais cap de plonger

ROCHERS, COURANTS, BATEAUX...
LA BAINNADE DANS LES RIVIÈRES, FLEUVES ET CANAUX PEUT ÊTRE FATALE.
RETROUVE LES LIEUX DE BAINNADE AUTORISÉS SUR VNF.FR.

Soutenu par



INFORME-
TOI !



Le magazine « Fine Fleur » créé par deux sœurs galfinguoises

À l'initiative de deux sœurs, Johanna et Sarah Witz, un magazine bimestriel baptisé Fine Fleur a vu le jour ce vendredi 9 juin.

La revue spécialisée propose le meilleur de la décoration, du travail des fleurs et de l'art de vivre dans un magazine à la fois qualitatif et inspirant. Ses diverses rubriques sont classées par pièces, afin que ses lecteurs le lisent comme ils visiteraient une maison, découvrant des recettes à base de fleurs comestibles dans la salle à manger ou l'interview de fleuristes renommés dans la galerie des portraits.

Ce premier numéro met en avant des sélections shopping inspirantes à prix accessible, des DIY's permettant aux lecteurs de reproduire des tendances chez eux sans jeter, des projets d'aménagement paysagé et conseils de jardinage, des recettes de cuisine, des produits de beauté naturels.

Fine Fleur promet d'être un véritable voyage intérieur et extérieur.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Conseil de Fabrique—Centenaire de la bénédiction des cloches

Sur le fronton de notre église est gravée la date de 1783. C'est l'église la plus ancienne de notre communauté de paroisse. Elle fête cette année ses 240 ans d'existence. Et les 15 et 16 avril derniers la paroisse de Galfingue était en fête à l'occasion du centième anniversaire du baptême des cloches. En effet après avoir été enlevées en 1916, par les autorités allemandes et fondues, la paroisse en a commandé auprès des Ets GRIPON à Brest. L'église a également souffert des affres de la guerre et en 1923, sous la surveillance du curé Joseph WALTER les travaux de rénovations sont entrepris. Le prêtre est très soucieux de mener à bien les travaux dans les meilleurs délais pour que la situation de l'édifice ne se dégrade pas d'avantage. Les trois nouvelles cloches ont été livrées en 1923 et bénies lors d'une cérémonie le dimanche 15 avril 1923 qui a rassemblé beaucoup de monde comme l'atteste une photo carte prise ce jour-là.



Avant la rénovation de la flèche de l'église, les trois cloches sont hissées dans le clocher, la grande dédiée au Sacré Cœur, la moyenne dédiée à l'Ave Maria, et la petite à St Joseph retrouvent leur place.

On peut imaginer l'importance de cet événement, dans les années d'après-guerre, au sein d'un village de campagne : savoir qu'enfin, après sept années de silence, les trois cloches vont de nouveau animer la vie de tous les habitants. Alors que, de nos jours, le temps nous est donné d'un simple coup d'œil sur nos montres, nos réveils, nos téléphones ou nos ordinateurs, il y a un siècle, c'étaient les

cloches qui rythmaient le temps. Aujourd'hui encore, les cloches rythment les différents événements de la vie, de notre quotidien.

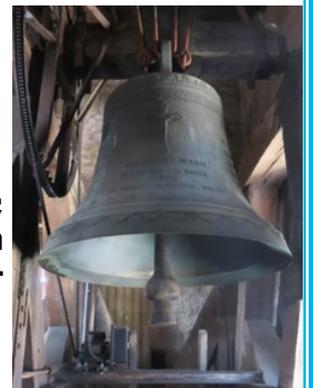
Les heures nous sont données par la grande cloche. C'est aussi elle qui retentit pour sonner le « glas » lors du décès des villageois. Deux fois par jour, la cloche moyenne invite à la prière de l'Angélus. Pour un Baptême, c'est la petite cloche qui retentit. Les messes dominicales sont, quant à elles, annoncées par les trois cloches qui retentissent ensemble « à la volée » pour être entendues de tout le village et même au-delà. L'église avec son clocher reste un élément important de l'identité d'un village : un signe de reconnaissance dans le paysage, un repère dans l'horizon qui nous indique que l'on est arrivé chez soi.

LES TROIS CLOCHES DE NOTRE EGLISE :



LA GRANDE CLOCHE
dédiée au Sacré-Cœur de Jésus ; poids : 1312 kg ; Ø à la base : 123 cm ; sonorité : Mib

LA CLOCHE MOYENNE
dédiée à Ave Maria ; poids : 682 kg ; Ø à la base : 98 cm ; sonorité : Sol



LA PETITE CLOCHE
dédiée à Saint Joseph ; poids : 398 kg ; Ø à la base : 85 cm ; sonorité : Sib

Les deux grandes cloches avaient chacune trois parrains et trois marraines : Pour la petite cloche les enfants Bernard HITTER (15 ans) le fils du maire de l'époque, Maria DITNER (9 ans), André DECK (3 ans) et Germaine DECK (12 ans) ont été choisis.

Conseil de Fabrique—Centenaire de la bénédiction des cloches

Un siècle plus tard, le temps d'un week-end les festivités commémoratives ont permis de faire connaître le samedi après-midi l'histoire de l'après-guerre de l'édifice religieux, et découvrir les bannières et les chasubles sorties pour l'occasion afin de plonger le visiteur dans l'atmosphère de l'époque.

Parmi les visiteurs, une habitante du village, dont la maman était l'une des marraines de la petite cloche est venue avec trois clichés inédits qui viennent illustrer un pan de l'histoire de cette commémoration et nous la remercions chaleureusement de nous les avoir fait découvrir.

Par petit groupe près de 60 personnes ont pu gravir les 70 marches du clocher pour découvrir les trois cloches et le panorama sur le village visible par les persiennes, avec les explications d'André JELGER Président du Conseil de Fabrique.

Des familles, avec les petits enfants, des nouveaux habitants désireux de voir leurs maison d'en haut, des anciens et des plus jeunes, chacun a été émerveillé après l'effort, par la vue offerte, la majesté des trois cloches et pour ceux qui étaient en haut au moment des sonneries par l'effet sonore produit.

Dimanche matin, la journée a débuté, par la messe solennelle et festive présidée par le Père Hubert SCHMITT, Vicaire Général, le Père Martin prêtre de la paroisse.

Après le mot d'accueil d'André JELGER, les enfants ont fait leur entrée dans l'église au son des clochettes et des cloches qu'ils avaient fabriqués. Ils ont également ponctué la messe par des intermèdes musicaux.

La chorale, multi paroissiale dirigée par Colette LENUZZA, avec à l'orgue Sébastien BRAILLON, a rehaussé la cérémonie.

Un repas paroissial, événement rare dans le village, le dernier ayant eu lieu au moment de l'inauguration de l'orgue rénové en 1989, a ensuite rassemblé près de 120 personnes à la salle polyvalente. Les membres du Conseil de Fabrique et quelques bénévoles ont tout mis en œuvre pour satisfaire les convives. La journée s'est achevée par une remise officielle d'un souvenir réalisé par Maurice FISCHESSE, au Président du Conseil de Fabrique, au Vicaire Général, au Père Martin et au Maire Christophe BITSCHENE. Et chacun de se dire que ces deux jours de fêtes resteraient dans le souvenir des participants et qu'il convenait de ne pas attendre des années avant de rééditer un repas paroissial.

Le Président et les membres du Conseil de Fabrique remercient toutes les personnes qui ont participé et ont contribué à la réussite de cet événement.



Conseil de Fabrique—Actions avec les enfants

La branche de l'Avent



La soirée contes

Les rameaux



La fête du centenaire des cloches



La sortie de fin d'année avec la découverte de la pêche

Les enfants désirant nous rejoindre sont les bienvenus.

Nous anticipons pour Noël : si quelqu'un avait un sapin ou une pointe d'une hauteur de 2 à 3 m à couper, nous sommes intéressés. Merci d'avance.

Contacts : Régine Karrer : 03.89.81.81.37

Marie-Thérèse Braun : 03.89.37.34.27

31 juillet au 4 août

Lundi 31

Rendez vous directement au local à Morschwiller à 9h30

PETIT DEJ

Lieu : Morschwiller

Tarifs : 3 / 5
Fin à 12h30

Rendez vous directement au local à Morschwiller à 14h30

GRANDS JEUX

Lieu : Morschwiller

Tarifs : Gratuit
Retour : 17h

Mardi 1

Gal : 13h / Helm 13h10 / Morsch : 13h20 / Rehn : 13h30

PLAN D'EAU

Lieu : Reiningue

Tarifs : 2 / 4
Retour : 17h

Gal : 18h / Helm 18h10 / Morsch : 18h20 / Rehn : 18h30

REPAS & CHILL

Lieu : Morsch

Tarifs : 6 / 8
Retour : 21h

Mercredi 2

Gal : 8h / Helm 8h10 / Rehn : 8h20 / Morsch : 8h30

CANOË

Lieu : Colmar

Tarifs : 28 / 30

Retour : 17h30



Jeudi 3

Gal : 13h / Helm 13h10 / Rehn : 13h20 / Morsch : 13h30

CAVALIER NOIR & SOIRÉE CINE

Lieu : Uffholtz

Tarifs : 6 / 8

Retour : 23h

Vendredi 4

Morsch: 9h30 / Rehn : 9h40 / Galf : 9h50 / Helms: 10h

REVEIL SPORTIF

Lieu : Heimsbrunn

Tarifs : 2 / 4
Retour : 12h30

Gal : 13h30 / Helm 13h40 / Rehn : 13h50 / Morsch : 14h

TROTT DE DESCENTE

Lieu : Buhl

Tarifs : 28 / 30
Retour : 17h30

SÉJOUR À PIERRE PERCÉE

VOIR ZOOM ...
DÉPART DU LUNDI AU JEUDI !



ZOOM SUR ...

Gossip

1 vendredi de juillet & 1 de Août, créer une page du journal avec toutes les informations et photos de la semaine d'animation ainsi que des interviews



La capsule

Viens rassembler tous les souvenirs de ton été dans une seule boîte, on l'a rouvrira dans un ou deux ans ...



Des festivals pour les jeunes

Eco-citoyen

Vendredi à partir de 18h :

Une soirée concert & DJ !

enchaînée par une nuitée sous tente

Le samedi,

Petit déjeuner et direction pour

une Clean Walk

et Paella le midi

L'après midi :

Profite d'un programme avec de multiples ateliers ecoBio !

Tarifs : 10 / 12 euros

28 & 29
En Juillet

Ados d'Art

Le camps artistique

" Ados d'Art"

est un séjour fait par et pour les jeunes. Il s'agit d'un camp de 4 jours et 3 nuits qui aura lieu à Rouffach.

De nombreux ateliers artistiques seront proposées :

- Théâtre
- Cinéma
- Photographie
- Percussion

Des nuitées sous tentes chaque soir & des soirées à thèmes !

Tarifs : 44 / 45 / 46 euros

Du 22 au 25
En Août

Les nuitées

Lors des nuitées

Repas & petit déjeuner
prévu.

À PRÉVOIR :

- Matelas ou tapis de sol
- Oreiller
- Sac de couchage
- Affaire de toilette
- Affaire de nuit



Séjours été

Pierre Percée

3 NUITS EN TENTE
ACTIVITÉS NAUTIQUES
(BOUÉE TRACTÉE, PADDLE)
DIVERSES ACTIVITÉS
(ESCALDE, KART À PÉDALE ...ETC)

COMMUNE : 120 / 130 / 140

DU 31 JUILLET AU 3 AOÛT 2023



Lauterbourg

1 nuit en cabane

Aquapark
Journée Multiglisse

70 / 80 / 90

Du 10 au 11 Août 2023



MORSCHWILLER-LE-BAS :

POUR LES RAMASSAGES :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
12 RUE DE L'ÉCOLE.

POUR LES ACTIVITÉS :
ESPACE JEUNESSE
1ER ETAGE DE LA POSTE
2 RUE DU MOULIN.



GALFINGUE :

POUR LES RAMASSAGES :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
9 RUE DU 25 NOVEMBRE 1944.

POUR LES ACTIVITÉS :
SALLE POLYVALENTE.
7 RUE DU 25 NOVEMBRE 1944.



REININGUE :

POUR LES RAMASSAGES ET ACTIVITÉS :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA AU FOYER.
4 RUE DES PIERRES.



HEIMSBRUNN :

POUR LES RAMASSAGES :
LE RENDEZ-VOUS SE FERA EN MAIRIE.
11 RUE DE BELFORT.

POUR LES ACTIVITÉS :
ESPACE GEREN.
35 RUE D'HOCHSTATT.



L'APEGH (Association Pour les Enfants de Galfingue et Heimsbrunn), créée en 2019 est composée de parents des deux villages.

Son objectif premier est de divertir à travers l'organisation d'évènements ouverts à tous les enfants : kermesse, soirée halloween, après-midi jeux, mais aussi par le financement de sorties ou matériels pour les enfants.

Les derniers évènements



Le samedi 17 juin, petits et grands se sont réunis dans la cour de l'école de Heimsbrunn, pour profiter de la Kermesse organisée par L'APEGH.

C'est avec l'aide des associations, des parents bénévoles, des adolescents et des professeurs que des nouveaux jeux ont pu être proposés, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les pompiers de Heimsbrunn et les jeunes sapeurs pompiers de Burnhaupt-le-Haut étaient également présents pour faire découvrir leur métier aux plus jeunes.

La Kermesse est ouverte à tous les enfants !



Vous pourrez retrouver l'APEGH dès le mois d'octobre avec une soirée spéciale Halloween, et au mois de décembre pour une enquête sur le marché de Noël ainsi que de délicieux bredeles.

Pour continuer de faire sourire les enfants, l'APEGH recherche de nouveaux bénévoles.
Contact : Peggy RAUB au 06 10 15 89 58.

Les ptits lutins & La grange aux lutins

Le périscolaire est commun aux villages de Galfingue et Heimbrunn. Il est encadré par une équipe d'animation dynamique et jamais à cours d'idées.

Notamment, des projets sont proposés tout au long de l'année : langue des signes et braille, nature et animaux, le monde qui nous entoure ...



Préparation confiture de fraises 🍓

L'actualité récente de l'ALAG est dominée par la mise en place du nouveau comité composé de :

- Lucas Emmanuelle, présidente
- Harleaux Benoît, trésorier
- Bitschené Françoise, secrétaire
- Keller Delphine, Hegy Florence, Witz Sarah, Mosser Christian, Redouté Dominique, Chéray Philippe et Vogel Éric, assesseurs.

Tout le comité souhaite remercier les anciens membres pour leurs longues années d'activités au sein de l'ALAG.

Nous souhaitons qu'une bonne ambiance soit maintenue dans le village, c'est pourquoi vous pourrez nous rencontrer et découvrir ou redécouvrir l'ALAG lors d'une soirée rencontre / inscription le :

Mardi 29 Août 2023 à la salle polyvalente.

Il vous sera alors possible de découvrir les différentes activités proposées :

Section marche, Section Gym, Bibliothèque, Don du sang, Expo artistique...

Vous retrouverez aussi une boîte à idée... nous voulons continuer à faire vivre notre village, pour cela, il nous faut savoir vos envies..

Merci à la mairie de Galfingue de nous soutenir.

Rendez-vous le 29 août et en attendant : bel été à tous !

La présidente, Lucas Emmanuelle

ALAG—Marché de Noël



Cette année, Galfingue accueillera son marché de Noël organisé par l'ALAG.

Rendez-vous fixé le 8 et 9 décembre 2023.

Venez en discuter le 29 août !

Plus d'information
au courant du 2ème semestre.

ASSOCIATION LOISIRS ET ANIMATIONS DE GALFINGUE

La soirée des inscriptions aux activités : le 29 août à partir de 18h à la salle

L'ALAG invite tous les habitants à venir découvrir les différentes activités proposées.
INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2023/2024

Marche douce, nordique ou sportive
Randonnées en montagne
Gymnastique adaptée
Renforcement musculaire
Bibliothèque
Don du sang

Boîte à suggestions...
Réveillez votre passion pour l'engagement et l'animation !

VENEZ A LA RENCONTRE DES ACTEURS DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE !

ALAG

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Un peu d'histoire ...

Le vendredi 17 octobre 2008 à 17h, la bibliothèque de Galfingue a ouvert, pour la première fois, ses portes grâce à 4 grands lecteurs du village : Monique et André Kiefer, Annie et Edmond Kurek. En 2018, Monique nous a quittés après avoir fêté les 10 ans de la bibliothèque.

Cette année, André a rejoint son épouse. Il avait pris sa retraite de la bibliothèque en 2020 pour commencer une nouvelle aventure avec la section marche mais continuait de nous aider lors des échanges avec la médiathèque et au marché aux puces. Nos pensées vont à leurs filles.

Un peu d'animation...

Ce premier semestre a vu naître notre nouveau rendez-vous « un conte par trimestre » avec les enfants lors des petites vacances :

- Samedi 27/02 : « L'enfant d'éléphant » de Rudyard Kipling, lu par Benoît, suivi d'une chasse aux animaux dans les livres ;
- Samedi 29/04 : « Pierre et le Loup » de Sergueï Prokofiev, lu... par une platine vinyle... et joué par les petits et les grands (merci !), suivi d'un quiz musical spécial dessins animés.

La section bibliothèque a également participé aux autres animations du village : cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, marche populaire, kermesse de l'école. Nous remercions la municipalité et les différents organisateurs, bénévoles associatifs, qui consacrent leur temps à maintenir des événements traditionnels, sportifs et culturels, dans le village.

Un peu de vacances ...

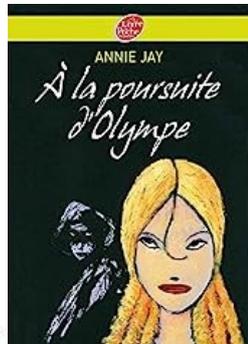
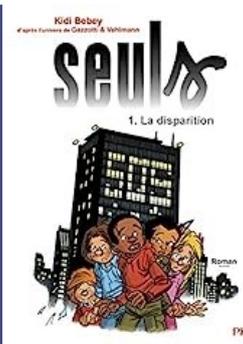
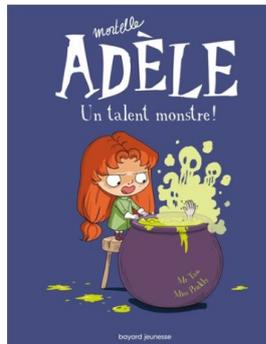
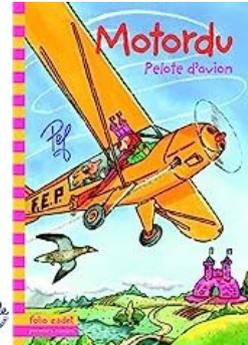
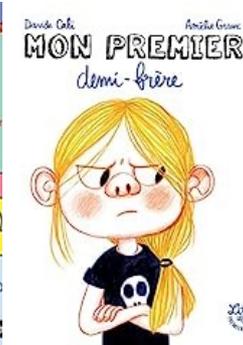
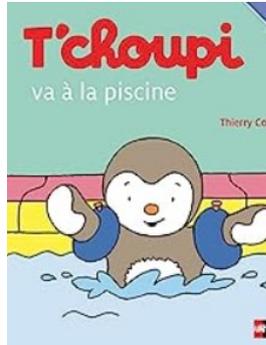
La bibliothèque passe en mode « vacances » du 10/07 au 03/09 avec une seule ouverture hebdomadaire le vendredi de 16h à 18h (fermée le 14/07).

L'animation « un conte par trimestre » est suspendue durant l'été mais nous vous don-

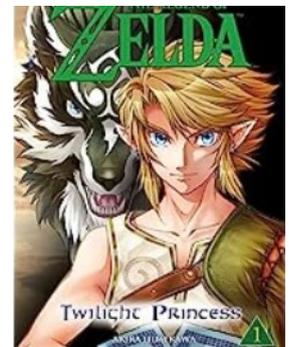
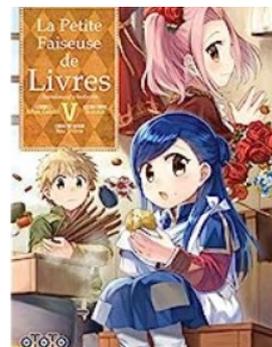
nons dorés et déjà rendez-vous pour les vacances d'automne.

Un peu de lecture ...

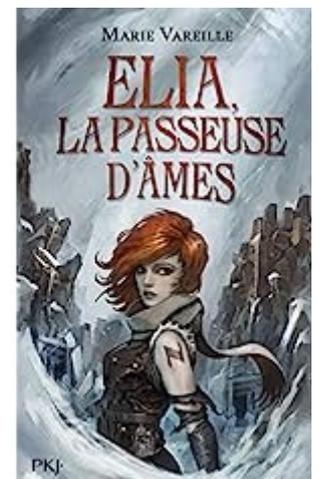
Au rayon tout petit jusqu'à 12 ans



Au rayon manga



Au rayon adolescent



Au rayon adultes



Retrouvez la sélection « été » sur notre page facebook.

Un peu d'innovation...

Durant cette période estivale, des boîtes à livres éphémères seront disposées aux 4 coins du village, à côté des bancs (leur nombre variera en fonction de la productivité des bénévoles pour la fabrication des boîtes...). La carte des emplacements sera disponible sur notre site internet et à la porte d'affichage de la bibliothèque.

L'idée est simplement de pouvoir s'installer sur les bancs et feuilleter sous un arbre, voire de (re) découvrir des auteurs, pendant que les petits enfants joueront tranquillement (indice pour la position de la 1ère boîte à livres).

Les boîtes seront retirées à la fin de l'été.

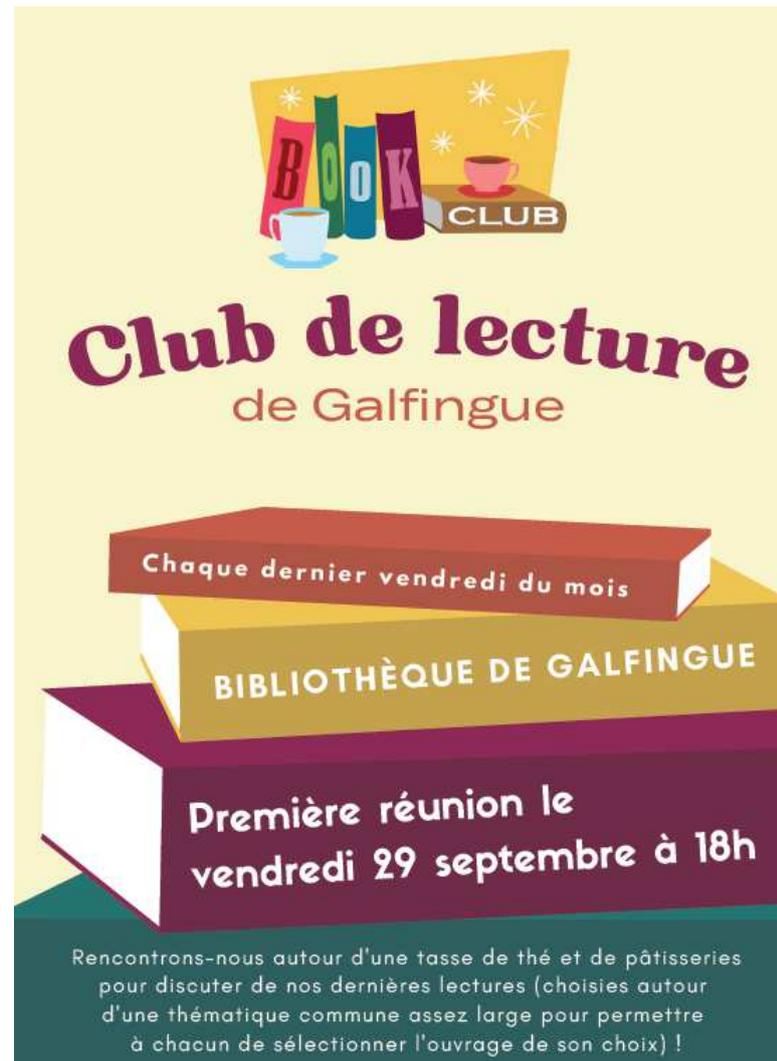
Merci de ne pas y déposer des livres empruntés à la bibliothèque, les permanences pour les retours étant maintenues tous les vendredis des vacances (sauf jours fériés).

Pour la rentrée, nous avons prévu de mettre en place une nouvelle activité (voir flyer ci-dessous) : un club de lecture avec possibilité

de boissons sans alcool : thé, tisane, café. Les pâtisseries faites maisons sont les bienvenues en accompagnement.

Plus d'information, présentation des bénévoles encadrant l'activité, modalités, disponibles lors de la soirée de présentation des sections de l'ALAG, le 29 août.

La première réunion du Club de Lecture de Galfingue est prévue le vendredi 29 septembre 2023 dans les locaux de la bibliothèque.



Chaque dernier vendredi du mois

BIBLIOTHÈQUE DE GALFINGUE

Première réunion le
vendredi 29 septembre à 18h

Rencontrons-nous autour d'une tasse de thé et de pâtisseries pour discuter de nos dernières lectures (choisies autour d'une thématique commune assez large pour permettre à chacun de sélectionner l'ouvrage de son choix) !

Beaucoup de moments de joie...

C'est ce que l'ensemble des bénévoles de la section bibliothèque vous souhaite pour cet été 2023 !

Bibliothèque de Galfingue,
11, rue du 25 Novembre (Bâtiment du périscolaire, 2^e étage, accessible par ascenseur)

Ouverture : Mardi et vendredi 16h à 18h, samedi de 11h à 12h (vacances : uniquement le vendredi)

Tél : 03.67.26.04.56 (aux heures d'ouverture)

Mél : bibliotheque@galfingue.fr (24/24,7/7)

Facebook : @bibliothequegalfingue



ALAG ... SECTION MARCHÉ

Bilan de la section Marche pour la saison 2022/2023

49 adhérents à ce jour dont 9 membres qui animent la section.

De septembre 2022 à juin 2023 nous avons essayé de maintenir la fréquence et la diversité des différentes marches (douces, rapides, nordiques et randonnées), tel était l'objectif des membres de la section marche de l'ALAG.

ENVIE de bouger,,,
De vous faire du bien,,,
ENVIE de vous entraîner
en douceur,,,
De découvrir la nature,,,
ENVIE d'échanger, de
profiter d'une ambiance
conviviale,,,
Alors, venez rejoindre la
SECTION MARCHÉ



MARCHE DOUCE de 14h à 16h

Pour les personnes qui souhaitent
marcher sans trop se presser
Bimensuellement les mercredis des
semaines paires
Contact: Dominique et Frédéric

MARCHE NORDIQUE

programme établi mensuellement
- 3 vendredis de 9h à 11h
- 1 vendredi après-midi
Contact: Antoine et Philippe

MARCHE RAPIDE de 14h à 16h

Pour les sportifs en bonne condition
physique
2 samedis par mois
Contact: Françoise et Stéphane

MARCHE POPULAIRE

N'oubliez pas le rdv habituel
du jeudi de l'Ascension (18 mai)



Section Marche ALAG 18 rue du Beaulieu 68990 GALFINGUE Contact: REDOUTÉ Dominique 0608919003 & BITSCHÉNÉ Françoise 0633418751

autres membres du comité

BURGER Stéphane 0684883987 CHÉRAY Philippe 0671288801 DASILVA Tonio 0670076571 HANSER Françoise 0689469096 KIEFER André 0783829006 NAPOLI Antoine 0623714714 RENAUD Frédéric 0768382252

Nos activités 2022

• Marche douce



• Marche nordique



ALAG . . . SECTION MARCHÉ



Merci à tous les marcheurs pour leurs participations conviviales aux différentes animations.
Merci à tous les membres du comité de la section qui assurent la préparation et l'encadrement des sorties tout au long de la saison.

Marche populaire de l'Ascension 2023

Très belle réussite pour ce 2^{ème} événement de la nouvelle section marche

Beau temps, nombreux bénévoles qui nous ont apporté aide et soutien (confection de nombreuses pâtisseries et tenue de plusieurs postes).

1050 Marcheurs enregistrés.

De nombreux témoignages de satisfactions nous ont été remontés tant pour l'ambiance, la qualité des prestations, l'organisation et le choix des parcours.

La section marche remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré lors de la marche populaire



Nous regrettons notre ami André KIEFER, décédé subitement. Il était encore très actif lors de la marche populaire du 18 mai!

Merci à lui pour sa gentillesse et son engagement sans faille.



Nous vous attendons nombreux à la soirée des inscriptions aux différentes activités de l'ALAG le mardi 29 août 2023 à partir de 18h00. Un stand de la section marche vous présentera son organisation. Vos suggestions seront les bienvenues.

En attendant d'avoir le plaisir de vous compter parmi nous pour la saison 2023/2024, tous les membres du comité de la section Marche vous souhaitent de très agréables vacances .



Section don du sang

DON DU SANG INTERCOMMUNAL

GALFINGUE-HEIMSBRUNN-MORSCHWILLER LE BAS

La dernière collecte de sang à Galfingue avait eu lieu en 2017, elle a été suspendue par manque de don.

J'ai pris la décision de reprendre la succession de M. DITNER Étienne pour l'organisation du don du sang et je compte sur toutes les personnes pour soutenir ce geste qui sauve des vies tous les jours !

Le rendez vous est fixé au
17 NOVEMBRE 2023 DE 16H30 A 19H30



CHRISTIAN MOSSER
Responsable de Galfingue



Section gym

Pour la saison prochaine, l'ALAG vous propose 2 séances de renforcement musculaire :

- Séance renforcement adapté : mardi de 14h15 à 15h30
 - Séance renforcement musculaire : mardi de 19h à 20h15
- Les cours sont donnés par Michaël.



Si vous êtes intéressé(e)s, rendez vous le 29 août pour les inscriptions.



Journée du patrimoine rural de Galfingue

L'association Univers & Passion MF invite les habitants de Galfingue à venir découvrir la ferme de Maurice située à Galfingue.

Collectionneur passionné et ancien agriculteur, Maurice Fischesser a su recréer un art de vivre aujourd'hui oublié. Petite pépite du village, c'est un lieu vivant chargé d'histoires, de poésies et de convivialités. Il souhaite partager avec les habitants de son village son univers qui est devenu un coup de cœur pour beaucoup de personnes qui sont venues le visiter.

C'est à la fois un endroit qui sert de madeleine de Proust pour les plus anciens et un espace de découvertes insolites pour les plus jeunes. Vous y découvrirez l'histoire de l'agriculture au XXème siècle, la marqueterie, ainsi que des anciennes techniques... et bien plus encore. Venez passer l'après-midi avec nous.

Le samedi 16 septembre 2023 de 13h30 à 18h

- Au programme : Visites guidées par petits groupes
- Réalisation de cordes à l'ancienne
- Démarrage d'un tracteur Lanz Bulldog
- Buvette champêtre toute l'après-midi sur place.



Chez Maurice Fischesser
3 rue d'Illfurth 68990 Galfingue
03.89.81.90.20

Chers habitants de GALFINGUE,

Tous d'abord nous souhaitons remercier tous les participants de la Marche Populaire qui nous ont rejoints au stand 2 à l'étang pour s'alimenter et s'hydrater.

Nous tenons également à remercier l'ALAG et sa section marche pour l'organisation de la marche et aussi tout particulièrement l'amicale des Sapeurs-Pompiers avec qui nous avons organisé le stand 2 pour la Marche Populaire.

Comme c'est un réel plaisir d'apporter un peu d'animation dans notre village, nous devons organiser le traditionnel Bûcher qui devait se dérouler le Samedi 8 juillet. Nous avons malheureusement dû le reporter suite à un arrêté préfectoral. Nous allons donc le **reporter au mois de septembre** et nous vous communiquerons la nouvelle date par des flyers.

Nous remercions également l'équipe communale pour son soutien moral et logistique. L'association ELSASSER FASCHT vous souhaite un bel été, et à très vite.



L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires

La marche populaire a été un franc succès et notamment notre stand de restauration et buvette tenu avec le partenariat de l'ELSASSER FASCHT.

Nous avons été heureux de vous accueillir au bord de l'étang pour déguster nos traditionnels échine/frites et nos burgers.

Nous vous remercions de votre active participation et nous vous attendons à notre prochaine manifestation le marché aux puces qui se déroulera le 17 septembre 2023.

Les inscriptions auront lieu de 19h à 20h30 dans la petite salle à l'arrière de la salle polyvalente aux dates suivantes :

- Mardi 29 août ;
- Mardi 5 septembre ;
- Mardi 12 septembre ;
- vendredi 8 septembre.

Pour les habitants de Galfingue, le stand de 5m est à 9 euros le premier et 12 euros le deuxième. Pour les personnes extérieures, 12 euros les 5m.

Une écotaxe de 10 euros par stand sera demandée par chèque à l'ordre de l'amicale des sapeurs pompiers de Galfingue et vous sera restituée à la fin de l'évènement si l'emplacement est rendu propre.

Vous pouvez nous contacter à partir du 28 août pour les inscriptions :

- Kabuss Michaël : par mail au kabussmichael@hotmail.fr ou par téléphone entre 17h30 et 20h30 au 06.77.78.85.82
- Bitschene Lucille : par téléphone au 06.64.21.36.24 de 17h30 à 20h30.

Buvette et petite restauration seront assurées en collaboration avec l'Elsasser'Fascht.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été.



Vous aussi, portez l'uniforme !

Notre effectif reste toujours et encore particulièrement fragile, alors que notre rôle est très important, compte tenu du délai d'arrivée des renforts voisins.

Et pourquoi pas vous ?

Pour rappel, les conditions d'engagement sont les suivantes :

- Avoir 16 ans
- Jouir de ses droits civiques
- Avoir fait la Journée de Défense et de Citoyenneté ou Service militaire

La carrière de sapeur-pompier volontaire est devenue modulable et adaptable à tous types de profils.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.



CONTACT

Téléphone : 06.68.17.39.39 **Email** : jeremy.meyer689@gmail.com

Se rendre directement en **Mairie** qui vous redirigera



Galfringue



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

À partir du 1^{er} juin,
les **encombrants** seront
collectés **devant chez vous**,
en juin, septembre et décembre



sur simple appel
au  **N°Vert** **0 800 002 914**
au plus tard 3 jours avant la collecte.

+ infos sur [m2A.fr](https://m2a.fr)



Une fois le rendez-vous pris, je dépose devant chez moi, le 3^{ème} lundi du mois



les meubles, sièges, canapés,
lits, matelas, sommiers,
résidus de bricolage
(planches, papier peint,
petit outillage...),
branchages liés en fagots,
petites pièces automobiles
et petites pièces de ferraille.

Pour prendre rendez-vous :

▶ N°Vert 0 800 002 914

J'amène à la déchetterie

les déchets d'équipements
électriques et électroniques
(machines à laver, téléviseurs,
réfrigérateurs, équipements
informatiques...), piles, peintures
et solvants, batteries, pneus,
déblais et gravats, médicaments
et tous produits toxiques
et/ou spéciaux.



Sivom
RÉGION MULHOUSSAINE

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

Retrouvez la déchetterie
la plus proche de chez vous
sur sivom-mulhouse.fr

